



## RÉUNION GÉNÉRALE

**DATE:** Le mercredi 28 février 2018  
**ENDROIT:** 78, rue Principale  
Salle communautaire de l'Édifice municipal  
Rivière-Verte, NB  
**HEURE:** 19 h

### PROCÈS-VERBAL # 28

#### 1.2. Présences et Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19 h 05. M. Michel Leblond, président du conseil, souhaite la bienvenue à tous.

#### **Membres présents**

BOSSÉ, Jules	Représentant de DSL (District de services locaux)
CHOUINARD, Louis	Maire de Lac Baker
DESCHÊNES, Marcel	Maire de Grand-Sault
LEBLOND, Michel, président	Maire de Rivière-Verte
LEVESQUE, Roger	Maire de Sainte-Anne de Madawaska
MARTEL, Alain	Représentant de DSL
MARTIN, Brigitte, membre du bureau de direction/exécutif	Représentante de DSL
OUELLET, Jean-Pierre	Maire de la Communauté rurale de Haut-Madawaska
ROUSSEL, France, vice-président	Maire de Drummond
ROY, Paul	Représentant de DSL
ST-AMAND, Carmel	Maire de Saint-Léonard

#### **Membres absents**

LEVESQUE, Marcel	Maire de la Communauté rurale de Saint-André
SIMARD, Cyrille	Maire d'Edmundston
SOMERS, Nicole	Mairesse de Saint-Quentin

#### **Personnel présent**

PICARD, François	Directeur général
DUFOUR, Catherine	Directrice des services d'aménagement
THIBODEAU, Johanne	Directrice des finances
PRADO, Adrian	Spécialiste en environnement et adaptation aux changements climatiques
RIOUX, Nicole	Adjointe à la direction

#### **INVITÉS**

ALBERT, Elaine	Chargée du développement économique communautaire, Opportunités Nouveau- Brunswick
----------------	--

THÉRIAULT, Guy (de 19h30 à 20h)	Sergent d'état-major, RCMP-GRC
OUELLETTE, Michel (de 19h30 à 20h)	Sergent, RCMP-GRC

#### **Journalistes**

FOURNIER, Gilles	The Victoria Star
------------------	-------------------

ARSENEAU, Simon

L'Étoile, le Madawaska

**3. Approbation de l'ordre du jour**

**Résolution no 1**

Suite à une motion dûment proposée par Mme Brigitte Martin, appuyée de M. Roger Levesque et adoptée à l'unanimité, il a été

**RÉSOLU** Que l'ordre du jour de la réunion générale du 28 février 2018 soit accepté, en ajoutant au point autres affaires : b) Formation avec Me André Daigle et Me Basile Chiasson pour les membres du CA, c) Présentation de Adrian Prado sur l'adaptation aux changements climatiques.

**ADOPTÉE**

**4. Procès-verbal de la réunion générale du 22 novembre 2017, pour approbation**

**Résolution no 2**

Suite à une motion dûment proposée par M. Marcel Deschênes, appuyée de M. Louis Chouinard et adoptée à l'unanimité, il a été

**RÉSOLU D'accepter le procès-verbal de la réunion générale du 22 novembre 2017, avec modification. Au point 12 c), à la page 7, 3<sup>e</sup> paragraphe, remplacer « les CSR » pour se lire : « Mme Catherine Dufour suggère d'utiliser le rapport sur l'Amélioration des CSRs (rapport Michael McKendy) pour nourrir cette réflexion, qui permettrait d'identifier nos besoins et déterminer les dossiers. »**

**ADOPTÉE**

**5. Procès-verbal de la réunion de l'exécutif du 11 janvier 2018 pour approbation**

**Résolution no 3**

Suite à une motion dûment proposée par M. France Roussel, appuyée de M. Roger Levesque et adoptée à l'unanimité, il a été

**RÉSOLU D'accepter le procès-verbal de la réunion de l'exécutif du 11 janvier 2018, avec modification. Au point 5, 4<sup>e</sup> paragraphe, 3<sup>e</sup> ligne « remplacer Sub-Est par Sud-Est ».**

**ADOPTÉE**

**6. Affaires découlant des procès-verbaux**

**Résolution no 4**

Suite à une motion dûment proposée par M. Marcel Deschênes, appuyée de M. Jean-Pierre Ouellet et adoptée à l'unanimité, il a été

**RÉSOLU d'entériner la suggestion d'embaucher, au coût de 7 500 \$ + TVH, M. Yves Gagnon de Consultation Gagnon Strategix Consulting Inc, pour la planification stratégique de la CSRNO en raison de sa connaissance de la région et nos défis ainsi que son implication dans la mise sur pied de la Communauté rurale de Haut-Madawaska.**

**ADOPTÉE**

**Résolution no 5**

Suite à une motion dûment proposée par M. Alain Martel, appuyée de M. Louis Chouinard et adoptée à l'unanimité, il a été

**RÉSOLU D'accepter la politique révisée des congés de maladie et de la prime de départ à la retraite présenté à la réunion de l'exécutif du 11 janvier 2018 (la politique révisée est inscrite à la page 3 du procès-verbal de l'exécutif du 11 janvier 2018).**

**ADOPTÉE**

7. **Opportunités Nouveau-Brunswick – Madame Élane Albert, chargée du développement économique communautaire (protocole d’entente ONB et CSRNO)**

Pour faire suite au protocole d’entente entre ONB et la CSRNO, Madame Élane Albert est l’agent de développement communautaire qui fut embauchée en janvier. Elle relève d’Opportunité Nouveau-Brunswick et elle est redevable à la CSRNO. Madame Albert confirme qu’elle travaillera en étroite collaboration avec les directeurs des municipalités et les maires de la région pour faire avancer les projets communautaires. Elle informe les membres du programme Connect ONB Liens ([www.onbconnects.ca](http://www.onbconnects.ca)) et le programme Start-up Canada [www.startupcan.ca](http://www.startupcan.ca).

8. **État des résultats fin décembre 2017**

**Résolution no 6**

Suite à une motion dûment proposée par M. Marcel Deschênes, appuyée de M. Carmel St. Amand et adoptée à l’unanimité, il a été

**RÉSOLU D’accepter le rapport de l’état des résultats au 31 décembre 2017, tel que circulé.**

**ADOPTÉE**

9. **Résolutions : Pour le service d’aménagement et pour le service des déchets**

**Résolution no 7**

Suite à une motion dûment proposée par M. Roger Levesque, appuyée de M. Jules Bossé et adoptée à l’unanimité, il a été

**RÉSOLU**

**Pour le secteur de l’aménagement,**

- Que la CSRNO autorise un arrêt de paiement sur le chèque # 6602 fait à Bureau en Gros le 30 novembre 2017 au montant de 81,41 \$, car le fournisseur n’a jamais reçu le chèque en question. L’arrêt de paiement est approuvé par 2 signataires via internet sur Accès D, soit M. Michel Leblond et M. François Picard. Le chèque # 6602 a été remplacé par le chèque # 6654 le 22 décembre 2017 au même fournisseur et au même montant.
- Que la CSRNO autorise un virement de fonds pour le remboursement de permis aux municipalités et DSL pour les mois d’octobre à décembre 2017. Le montant du virement de fonds se chiffre à 14 934,50 \$ du compte 29434 ES-2 au compte courant de la CSRNO, folio 29434. L’écart entre le total des remboursements de 21 068,50 \$ et le virement de fonds du compte bancaire de 14 934,50 \$ est dû au fait que plusieurs paiements sont reçus par carte de crédit et/ou débit qui sont déposés directement dans le compte courant de la CSRNO. Ce transfert fut approuvé le 23 février 2018 par deux signataires, dont MM Michel Leblond et François Picard par internet via Accès-D de la Caisse populaire.
- Que la CSRNO autorise le remboursement de permis aux municipalités et DSL pour les mois d’octobre à décembre 2017 aux montants suivants :
  - Baker Brook 1 109,00 \$
  - Clair 5 451,00 \$
  - Lac Baker 845,50 \$
  - Rivière-Verte 110,00 \$
  - Saint-François 65,00 \$

- |                                    |                    |
|------------------------------------|--------------------|
| ○ Ste-Anne-de-Madawaska            | 341,00 \$          |
| ○ Saint-Hilaire                    | 235,00 \$          |
| ○ Communauté rurale de Saint-André | 546,00 \$          |
| ○ Saint-Léonard                    | 984,00 \$          |
| ○ Saint-Quentin                    | 3 806,00 \$        |
| ○ DSL                              | <u>7 576,00 \$</u> |
|                                    | 21 068,50\$        |
- Que la CSRNO autorise le remboursement d'un montant de 4 975,25 \$ à l'Équipe des chefs de file de l'Acadie des terres et forêts ; somme recueillie par la CSRNO pour les mois d'octobre à décembre 2017.

#### **Pour le secteur des déchets solides**

Que la CSRNO autorise que le compte à recevoir de D'Aplomb Construction au montant de 85,24 \$ que nous avons à recevoir depuis le 30 juin 2017 soit passé aux mauvaises créances, car la compagnie est fermée. Le montant de 85,24 \$ sera passé aux mauvaises créances d'ici la fin janvier 2018.

**ADOPTÉE**

#### **10. Rapport de correspondance**

##### **Résolution no 8**

Suite à une motion dûment proposée par M. Marcel Deschênes, appuyée de M. France Roussel et adoptée à l'unanimité, il a été

**RÉSOLU Que le rapport de correspondance du 13 novembre 2017 au 20 février 2018, soit accepté, tel que circulé.**

**ADOPTÉE**

#### **11. Rapport du directeur général**

À la demande de M. France Roussel, le DG explique les raisons des nombreuses réunions avec le conseil d'administration de Resnet. Le DG explique que Resnet est en période de transition et qu'elle formera un partenariat avec la compagnie Carrefour Environnement Saguenay du Québec.

##### **Résolution no 9**

Suite à une motion dûment proposée par Mme Brigitte Martin, appuyée de M. Roger Levesque et adoptée à l'unanimité, il a été

**RÉSOLU Que le rapport du directeur général du 22 novembre 2017 au 15 février 2018, soit accepté, tel que circulé.**

**ADOPTÉE**

Le rapport d'activités de décembre 2017 à février 2018 du service d'urbanisme fut distribué aux membres.

#### **12. Autres affaires**

a) **Sergent-Major Guy Thériault de la GRC** : Le Sergent d'état-major Guy Thériault est nouveau dans la région et il désire rencontrer les membres du CA pour s'introduire et distribue le rapport d'activités du 4<sup>e</sup> trimestre de 2017 de la GRC. Il est accompagné du Sergent Michel Ouellette.

**b) Formation avec Me André Daigle et Me Basile Chiasson pour les membres du conseil :** Suite à une suggestion des membres du CA afin d'obtenir un tarif préférentiel pour l'ensemble des membres de la CSRNO, le DG fit un suivi auprès de Me André Daigle et Me Basile Chiasson. Le DG fit circuler un courriel reçu de Me André Daigle indiquant qu'ils sont prêts à offrir de la formation aux membres de la CSRNO. Les firmes d'avocats ne sont pas réceptives à établir un taux préférentiel pour les dossiers légaux des municipalités membres de la CSRNO.

**c) Présentation de Adrian Prado sur l'adaptation aux changements climatiques :** M. Prado est le spécialiste en environnement de la CSRNO, et il présenta les initiatives d'adaptation aux changements climatiques dans la région. Une conférence sera présentée en public au Musée historique du Madawaska, le 7 mars prochain.

**13. Ajournement**

**Résolution no 10**

Suite à une motion dûment proposée par Mme Brigitte Martin, il a été  
**RÉSOLU D'ajourner la réunion à 21 h.**

**ADOPTÉE**

.....  
**MICHEL LEBLOND**  
Président

.....  
**FRANÇOIS PICARD**  
Directeur général